



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 5 novembre 2013

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Calendrier des réunions 2013–2014

Il n'a pas été possible de figer dès à présent un calendrier annuel ; les dates seront déterminées de séance en séance. **Prochaine réunion** du comité :

lundi 27 janvier 2014, à 18h10 au CDI.

Renouvellement du comité

Plusieurs membres fidèles du comité s'en sont éloignés dernièrement (mutation, retraite ou indisponibilité). Il serait donc bon de trouver de nouvelles personnes intéressées par les TICE.

Rappelons que

- le comité est ouvert à tous les personnels ;
- il n'y a aucunement besoin de compétence technique particulière pour participer utilement aux débats, il suffit d'être intéressé par le sujet ; l'avis des utilisateurs « lambda » est même souvent le plus utile !
- même si le comité n'a aucun pouvoir décisionnel, ses recommandations sont souvent déterminantes pour l'évolution des TICE au lycée.

Vous êtes invité(e)s à venir participer aux prochaines réunions du comité TICE et à faire connaître cette invitation autour de vous !

Des pannes matérielles qui s'accroissent

Depuis quelques mois, la situation des matériels informatiques s'est nettement fragilisée.

D'une part, un nombre considérable de machines (au moins une soixantaine) est tombé en panne. Ces machines sont à peu près toutes du même modèle, irréparables et pas les plus anciennes du lycée.

D'autre part, l'existence même de notre réseau informatique est menacée par l'état de notre routeur « cœur de réseau » qui donne de grands signes de faiblesse.

La Région a pris conscience de la gravité de cette situation et déjà prévu le remplacement complet de nos équipements réseau dans les semaines à venir. Espérons que tout tiendra bon jusque là !

Faire le point sur les équipements manquants

L'objectif d'équipement complet des salles d'enseignement n'est pas encore atteint. Par exemple, certaines salles peuvent être dotées d'un vidéo-projecteur sans ordinateur (ou l'inverse). La situation s'est dégradée suite aux très nombreuses pannes et au vieillissement des machines. Le Région a prévu le renouvellement, étalé sur trois ans, des matériels obsolètes ou manquants. Un recensement complet des besoins non satisfaits va être lancé très prochainement.

Évolution des serveurs, un nouveau service *Camille2*

Un nouveau serveur (hébergé hors du lycée) permet à présent à l'ensemble de nos services de fonctionner normalement depuis internet, même en cas de panne grave au lycée.

En particulier un nouveau service *Camille2* permet d'accéder depuis chez soi (ou depuis internet) au contenu du serveur de fichier *Camille*, même en cas d'indisponibilité de ce dernier, par exemple à certaines vacances scolaires [plus de précisions dans la suite du compte-rendu].

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

Delphine Babin (DB, proviseure adjointe) – Sébastien Chaumet (SC, technicien informatique) – Sandrine Gaudin (SG, technicienne de laboratoire) – Jimmy-Guy Legros (JGL, proviseur) – Myriam Oravec (MO, proviseure adjointe) – Serge Principaud (SP, maths) – Bertrand Thomas (BT, maths, référent TICE) – Cathy Vallat (langues).

Excusés

Monique Brugiroux – Gwenaël Cléon – Guy Colly – Michèle Henri – Michel Peltier – Jean-Pierre Viallemonteil.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Calendrier des réunions.

MO explique qu'il est très difficile de fixer tôt dans l'année des dates de réunion du comité TICE qui ne rentrent pas en conflit avec d'autres réunions ou conseils de classes. Ces dernières années d'ailleurs, plusieurs réunions ont dû être reportées pour ce motif. Elle suggère donc de décider au coup par coup et propose la date du lundi 27 janvier pour la prochaine réunion.

Recruter des participants.

BT rappelle que plusieurs membres très actifs du comité sont partis dans d'autres établissements ou à la retraite. D'autres ne peuvent plus assister régulièrement aux réunions du fait de contraintes personnelles. Pour éviter que notre groupe ne finisse par s'étioler et perdre son dynamisme, il faut que nous fassions connaître le comité autour de nous et y invitions nos collègues.

Accumulation de pannes.

SC nous expose la situation. Notre routeur « passeport » conditionne totalement le fonctionnement informatique du lycée : réseau interne (imprimantes, accès à *Camille* etc.), mais aussi internet (Gepi & co). Cette machine était équipée de trois alimentations électriques redondantes, qui ont grillé l'une après l'autre pendant l'été et ne peuvent pas être retrouvées sur le marché (le fabricant n'existe plus). Nous fonctionnons actuellement sur une alimentation « bricolée » récupérée auprès d'un autre établissement. Autant dire que la situation est très critique.

CV a subi ce matin en cours un « blackout » brutal du réseau et demande si c'en est une conséquence. SC pense qu'il s'agit plutôt d'une panne en amont, sur le réseau régional. Il poursuit : la Région a entendu le message d'alarme lancé par le lycée et a prévu d'intervenir en urgence pour remplacer l'intégralité des actifs réseau (routeurs, switches), y compris les fibres optiques. La configuration des nouveaux dispositifs et le basculement vers ceux-ci seront des opérations lourdes, pour laquelle la Région a prévu de mobiliser des renforts importants (10 personnes). Il faudra de plus se familiariser avec les nouveaux outils de gestion.

Par ailleurs, depuis environ un an, les machines « Acer M210 », qui avaient été l'objet d'une très grosse dotation (environ 270 postes), tombent en panne massivement et ne sont pas réparables (carte-mère grillée). Certaines salles ont été ré-équipées en « déshabillant » d'autres. BT : à combien de pannes en sommes-nous ? près de 50 ? SC : probablement plus de 60.

JGL : le lycée a déjà réalisé sur ses fonds propres (reliquats de crédits) le remplacement de 30 machines. 15 autres postes devraient suivre prochainement. La Région, de son côté, est dans une perspective de remplacement en 3 ans des matériels en panne ou obsolètes. Il faut recenser précisément les besoins.

BT : les labos de langues B304 et A005 ont été presque intégralement vidés de leur machines. C'est d'autant plus problématique que, dans le cadre de l'introduction de l'informatique en CPGE comme discipline autonome, il était prévu d'utiliser la salle B304 en complément des salles B307, B308, B309.

SG : le labo de physique doit faire face d'une part à 7 pannes type « M210 » (A313) et d'autre part à une obsolescence marquée de la salle de TP A218 (les machines datent de 2005).

JGL indique une autre piste : la Région a été informée de l'arrivée de l'informatique en CPGE et interroge le lycée sur ses besoins à ce titre pour la rentrée 2014. BT : il nous faut une 4^{ème} salle, qui pourrait être la B304, partagée avec les langues. SG : nous avons besoin d'urgence de 13 postes en A218.

Le point sur les matériels manquants.

D'une façon plus générale, MO souhaite avoir une idée précise des équipements manquants, qu'ils soient en panne, obsolètes ou pas encore pourvus.

CV : la salle B106 dispose d'un vidéo-projecteur depuis un an, mais toujours pas d'un ordinateur. C'est une situation aberrante ! SP rappelle qu'un poste est en panne en salle des professeurs. SC : ne pas oublier de signaler chaque panne par un ticket du cahier de maintenance, sinon rien ne pourra avancer.

BT : il faudrait donc lancer un recensement général des problèmes auprès des collègues ? JGL : oui, et me transmettre l'état récapitulatif. SC : on pourrait passer par les coordonnateurs.

Autres problèmes.

Les élèves de BT lui disent avoir des problèmes pour accéder via le wifi aux documents mis à leur disposition sur *Camille*. Ils arrivent à se connecter, mais après, c'est impraticable car trop lent. Par contre, il n'y a pas le même souci depuis chez eux ou depuis les postes fixes filaires de la résidence, mais ceux-ci sont presque tous en panne.

JGL : l'impression de lenteur est éminemment subjective, les jeunes ont tendance à trouver que c'est toujours trop lent... SC : il est fréquent (surtout la nuit) que le réseau wifi soit saturé par un téléchargement « pair-à-pair » massif. BT : pourrait-on identifier les responsables ? SC : en théorie oui.

BT : il est quand même dommage de laisser la situation en état, il faudrait au moins ré-installer des postes fixes. Peut-on inclure la résidence dans le recensement ? JGL donne son accord.

BT regrette aussi que pour protéger l'accès internet général du lycée, on doive aussi brider le débit interne depuis la résidence. Ne pourrait-on pas dissocier les deux ? SC : après l'installation du futur réseau, nous aurons accès à certains réglages de la passerelle internet et il sera peut-être possible de déplacer le bridage plus en amont – mais il est encore trop tôt pour le dire.

Nouveau serveur, nouveau service Camille2.

BT expose, schémas à l'appui, l'utilité et l'utilisation d'un nouveau serveur, loué par le lycée à un hébergeur (37,50 euros TTC/mois), et configuré par ses soins. Le constat initial est que nous sommes *a priori* dépendant du fonctionnement du réseau interne du lycée, même pour un usage depuis l'extérieur (le plus souvent à notre domicile).

Une majorité de services légers en données (Gepi, Redmine, Sympa) a été externalisée, mais ce n'est pas le cas de notre annuaire LDAP centralisé ni du serveur de fichiers *Camille*. Ce dernier doit absolument rester au sein du lycée pour profiter en interne d'un débit important.

Deux « miroirs » ont été créés sur le nouveau serveur : un pour l'annuaire (transparent pour les utilisateurs) et un autre pour *Camille*, nommé *Camille2*, qui est à la disposition des utilisateurs. Intérêts de ces miroirs :

- tous nos services restent fonctionnels sans coupure pendant les grandes (ou petites) vacances, ou en cas de grosses perturbations au lycée.
- l'accès à *Camille2* depuis internet est plus rapide que pour *Camille*, surtout si on dispose à domicile d'une connexion à internet performante dans les deux sens.

Les contenus de *Camille* et *Camille2* se synchronisent automatiquement : ce que l'on dépose ou modifie d'un côté, on le retrouve de l'autre, à quelques nuances près :

- la synchronisation n'est pas instantanée, elle prend de quelques minutes pour les petits fichiers, à 24H voire plus pour des très gros (i.e. plusieurs centaines de Mo).
- pour supprimer un fichier, il faut le faire sur *Camille*. Si on l'efface sur *Camille2*, on va le voir réapparaître quelque temps après, quand la synchro sera passée ! Ce comportement sera peut-être modifié à l'avenir, surtout si les utilisateurs pensent que ça n'est pas pratique tel quel.
- ce principe de miroir n'est pas tout-à-fait banal et un fonctionnement parfait ne pourra pas être garanti avant d'avoir vu tourner le système un minimum de temps.

Pour se connecter depuis chez soi à *Camille2*, la procédure est exactement la même que pour *Camille*. Il suffit juste d'indiquer l'adresse

camille2.lyc-camilleguerin.fr ou bien 87.98.173.239

à la place de

camille.lyc-camilleguerin.fr ou bien 194.254.62.70

mais les utilisateurs peuvent tout-à-fait continuer sans rien changer à leurs habitudes, en ignorant l'existence même de *Camille2*.

La séance est levée à 19 H.